

# Pour nos retraites

# EN GRÈVE

## Et on continue!



**Contre le projet du gouvernement, construisons la grève générale reconductible !**

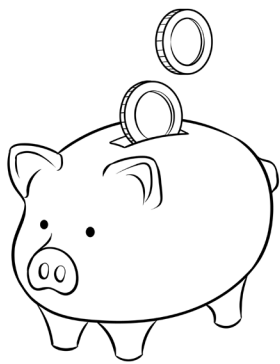
**SUD éducation appelle à :**  
**-décider partout en AG la reconduction de la grève**  
**-des actions et manifestations en particulier le jeudi 12 et le week-end**  
**-une nouvelle étape importante le 17 décembre, qui doit être une journée de grève et de manifestations énormes**

Pour SUD éducation, il est évident que le projet Macron-Delevoye est un projet de régression sociale majeure qu'il faut combattre frontalement par la grève. Aujourd'hui, le gouvernement est sous pression : chaque journée de grève est un coup porté au gouvernement et au patronat qu'il sert. L'impact sur les profits des entreprises à l'approche des fêtes de fin d'année est de nature à contraindre le gouvernement à lâcher son projet. Le rapport de force est en notre faveur : les révélations concernant les liens de Delevoye avec le monde de l'assurance achèvent de le déconsidérer, le gouvernement et notamment notre ministre de l'éducation apparaissent fébriles. À cet égard, des épisodes de violence policière se multiplient contre des grévistes, mais aussi des lycéen-e-s et étudiant-e-s.

Pour obtenir le retrait total du projet de loi, amplifions la grève, générale, interprofessionnelle et reconductible !

Durant la fin de la semaine, le jeudi 12 décembre et le week-end auront une grande importance dans l'amplification de la mobilisation. La grève doit être utilisée pour organiser des manifestations, tourner, diffuser du matériel, entraîner toujours plus de collègues dans la grève, préparer les manifestations, organiser des Assemblées générales et converger avec les autres secteurs professionnels en grève à travers notamment des actions de blocage économique.

Dans le cadre de la construction de la grève générale interprofessionnelle pour l'obtention de l'abandon du projet de loi, il s'agit également de frapper un grand coup, à travers une véritable démonstration de force à même de faire vaciller le gouvernement et le patronat : dans cette perspective, le mardi 17 décembre doit être une réussite : soyons massivement en grève et en manifestations.



JE DONNE SUR

**CAISSEDEGREVE.SUDEDUCATION.ORG**

## **Les annonces du gouvernement le 11 décembre ne doivent pas nous leurrer, mais nous renforcer dans notre détermination :**

Le premier ministre a annoncé aujourd'hui le projet du gouvernement contre nos retraites, sous la pression du mouvement social. L'essentiel de la réforme consiste bien en une baisse des pensions et un allongement du temps de travail: c'est donc une attaque du capital contre nos salaires. Jamais Édouard Philippe n'aura évoqué la question des cotisations qui est l'enjeu principal de la solidarité dans notre société.

Le gouvernement renonce à appliquer son projet de contre-réforme pour les travailleurs et travailleuses né-e-s avant 1975. Dans le même temps, il essaie d'imposer son projet encore plus tôt aux jeunes salarié-e-s, qui le verraient s'appliquer dès 2022 pour celles et ceux qui auraient 18 ans à ce moment. Il promet des avancées pour les femmes et la famille, or chaque mesure annoncée est inférieure en droit à celle qui existe déjà dans le système actuel

Concernant les personnels de l'éducation, et en particulier les enseignant-e-s, le gouvernement n'évoque que des mesures vagues de compensation de la baisse des retraites programmée par quelques

primes. Il s'est montré incapable de chiffrer ses mesures. Et pour cause, pour maintenir un niveau de pension comparable au régime actuel, il faudrait augmenter les enseignant-e-s, par exemple, de près 1500 euros par mois en moyenne ! Plus grave, il assume le fait d'ouvrir le chantier de la carrière et du temps de travail, avec des concertations prévues dès le premier semestre 2020 : il s'agit de remettre sur le tapis la réduction des vacances scolaires et l'augmentation du temps de travail. Les personnels de l'ESR sont aussi menacés par une telle remise en cause de leurs droits. Le gouvernement promet d'inscrire dans la loi un niveau de retraites comparable aux autres cadres A de la fonction publique mais rien ne garantit que leur pension ne sera pas baissée par rapport à l'ancien système. Le ministre considère que cette réforme est une solution pour les travailleurs, travailleuses qui subissent la précarité, alors que celle-ci s'est aggravée avec les lois Macron et est au coeur de la loi transformation de la Fonction publique, qui touche directement notre secteur.

## **Contre le projet du gouvernement, portons nos revendications pour un meilleur système de retraites !**



- L'abrogation des réformes régressives
- Un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice pour toutes et tous les pensionné-e-s
- Une durée de cotisation de 37 ans et demi pour le taux plein (ce qui correspond à peu près à la durée totale moyenne validée) pour toutes et tous, public comme privé
- Intégration des régimes complémentaires dans les régimes de base en annuités,
- Pas de pension inférieure au SMIC
- L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite,
- Départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, à taux plein, pas de recul sur les droits acquis.
- Taxation de tous les revenus distribués dans les entreprises, y compris les dividendes.
- Prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale
- Annulation de la décote
- Sur-cotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein sur l'emploi à temps partiel
- Maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et de la prise en charge des enfants n'est pas réalisée, vers la majoration des retraites du niveau des inégalités de salaires constatées
- Développement des équipements de la petite enfance
- Pour des emplois stables à temps complet, contre toutes les formes d'emplois précaires, suppression des exonérations de cotisations accordées au patronat.
- Maintien et amélioration du système par répartition.
- Suppression de tous les avantages fiscaux et sociaux pour les fonds d'épargne salariale, assurance-vie et autres fonds de pension.